

Réunion

Appel à projets FDVA 2024

-  01/02/2024
-  13/02/2024
-  19/02/2024
-  11/03/2024
-  18/03/2024



CRESS Corsica
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire de [Corse](#)

Le FDVA (Fonds de développement de la vie associative)



Du 29 janvier au 31 mars 2024



Soutien financier de **1 000€ à 15 000€**

- *Axe 1 : Formation des bénévoles*
- *Axe 2 : Fonctionnement global / Nouveaux projets innovants*



Asso éligibles

Siège social en Corse ou un établissement secondaire d'une association nationale, domicilié en Corse
TOUT secteur régi par la loi du 1er juillet 1901



Asso non éligibles :

- Défense secteur professionnel
- Défense des intérêts communs d'un public adhérent
- Para administratives
- Financement de partis politiques

Le FDVA (Fonds de développement de la vie associative)

Priorités 2024

- **Projets des petites associations (0-2 salariés)**
- **Territoires ruraux ou de montagne**
- Associations n'ayant jamais bénéficié du FDVA
- Aide au démarrage
- Actions de mutualisation entre associations
- Action de structuration des réseaux locaux d'appui à la vie associative
- Continuité éducative, inclusion sociale et professionnelle
- Les jeunes
- L'engagement citoyen
- Valeurs de l'olympisme et du sport
- Mixité et inclusion des personnes en situation de handicap
- Éducation au respect de la nature, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, en faveur du développement durable



Contribuer au
DÉVELOPPEMENT
DES ASSOCIATIONS

Axe 1 : Formation des bénévoles

Objectifs : Formation des bénévoles et développement des compétences

Corse >> fiche n°700

2A >> fiche 2616

2B >> fiche 2617

Points de vigilance :



- **Les formations doivent être :**
 - Collectives
 - En adéquation avec le projet associatif
- **Objectif :**
 - Développement des compétences des bénévoles
- **À faire :**
 - Définir clairement les objectifs
 - Choisir un organisme de formation (contenu pédagogique & devis)

- **Public cible :**
 - Bénévoles impliqués dans le projet associatif
- **Effectif :**
 - 8 à 12 bénévoles

Asso non éligibles :

~~Sport~~

Axe 2 : Fonctionnement global de l'activité d'une association

Objectifs : Soutien aux associations et maillage territoire

Corse >> fiche n°701
2A >> fiche 2618
2B >> fiche 2619

Ce qui sera évalué :

- La QUALITÉ du projet présenté
- Une demande étayée et justifiée

Axe 2 : Nouveaux projets ou projets innovants

Objectifs : Consolidation du secteur associatif /
Accompagnement de projets innovants à impact
pour un territoire

Corse >> fiche n°702
2A >> fiche 2620
2B >> fiche 2621



Sport



Pas de subvention
d'investissement



Si vous avez bénéficié d'une subvention pour du fonctionnement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossier a été automatiquement modifié dans l'état "Terminé"

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

SUIVI DES DÉMARCHES ▾

Association : CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE CORSE (CRESS
CORSICA)

N° RNA W2A1001123

N° SIREN 497676841

Consulter/modifier les informations administratives →

Demander une subvention

Saisir les comptes-rendus financiers (2)

Gérer les inscriptions Pass'Sport

A PROPOS

Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES

DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance
Contact
FAQ

Version: 1.18.7

Besoin d'aide ?



RECHERCHER UNE SUBVENTION

⚠ Les subventions proposées sont créées automatiquement à partir de l'adresse du siège de l'association. Il est possible de retirer ce filtre en activant le bouton "Afficher toutes les subventions".

Recherche

Nom du dispositif

⬆ PLUS DE CRITÈRES

Niveau territorial

Type instructeur ou financeur

Service instructeur ou financeur

Afficher toutes les subventions

Voir seulement les subventions actives

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (1)

Code	Libellé	Dispositif	Type	Service instructeur	Campagne	Co	Besoin d'aide
701	FDVA - Axe 2 - Fonctionnement global - DRAJES	Fonds de développement de la vie associative	Fonctionnement	Délégation régionale - Corse (DRAJES)	2023	régional - Corse	 SUIVANT

Axe 1 : Formation des bénévoles

Corse >> fiche n°700
 2A >> fiche 2616
 2B >> fiche 2617

Axe 2 : Fonctionnement global ou nouveaux projets/projets innovants

FDVA axe 2 « Fonctionnement global d'une association »
 Corse >> fiche n°701
 2A >> fiche 2618
 2B >> fiche 2619

FDVA axe 2 « Nouveaux projets ou projets innovants »
 Corse >> fiche n°702
 2A >> fiche 2620
 2B >> fiche 2621

IMPORTANT : Documents à fournir

<http://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

- Les statuts à jour de l'association et la liste à jour des personnes chargées de l'administration ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé ;
- Le budget prévisionnel annuel de l'association ;
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos et le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes ;
- ★★★ ○ Le RIB au **nom de l'association** ;
- Le pouvoir donné au signataire du dossier, si ce dernier n'est pas le représentant légal de l'association ;
- ★★★ ○ **Le compte rendu financier si l'association a bénéficié d'une subvention au titre du FDVA en 2023.**

[Le Compte Asso : FAQ - Aides](#)

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/faq/>

Contacts & Soutien



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Financier : DRAJES

- Information complémentaire **pour les projets d'envergure régionale** auprès de la DRAJES de Corse
M. Julien PIERROT – julien.pierrot@ac-corse.fr / 04 95 29 67 85
- **Pour les projets d'envergure locale et départementale (Haute-Corse) 2B**
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Haute-Corse
Mme Aïlys CHOULET – aïlys.choulet@ac-corse.fr / 04 95 34 59 56
- **Pour les projets d'envergure locale et départementale (Corse-du-Sud) 2A**
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Corse-du-Sud
Mme Caroline NIVAGGIOLI – caroline.nivaggioli1@ac-corse.fr / 04 95 51 59 40



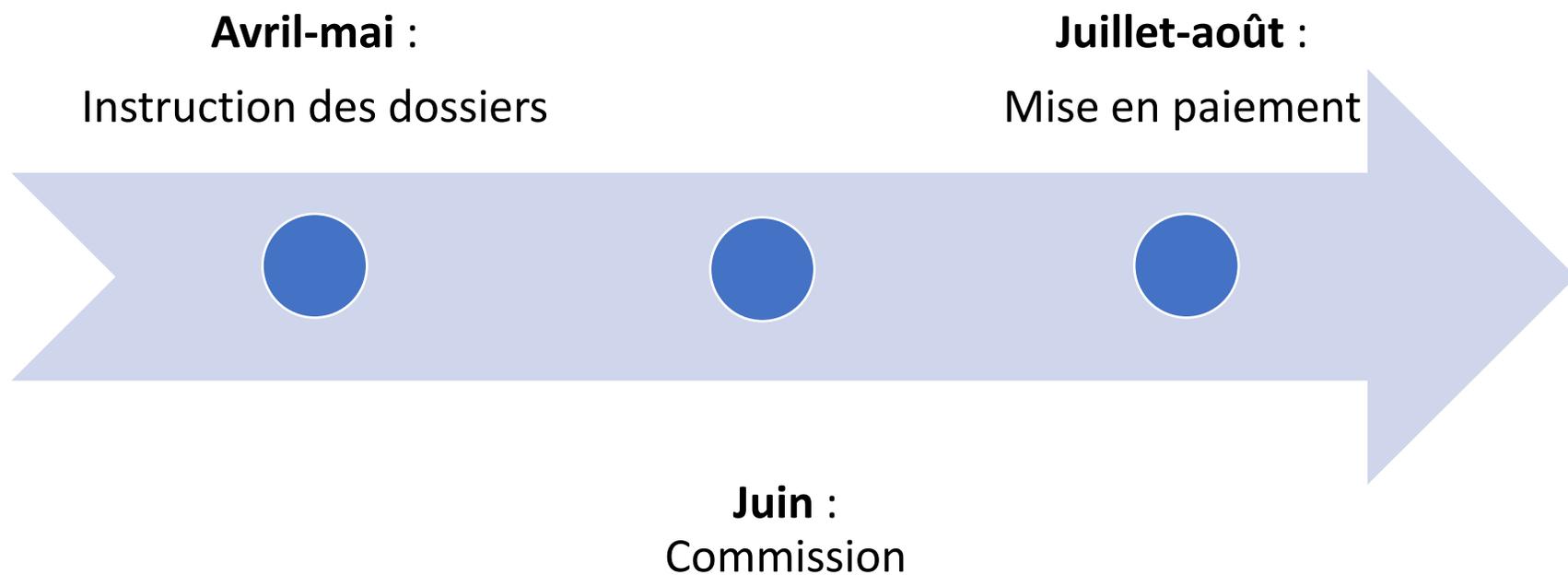
CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire de [Corse](#)

Accompagnement et conseils : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (<https://cress.corsica>) // CRIB

M. Jean-Michel MINICONI, Directeur - contact@cress.corsica / 06 23 05 40 98

AAP du 29 janvier au 31 mars



Questions ?